

Processus d'échanges communautaires Premières impressions

Processus pour les collectivités

Soutien offert par le personnel du ministère

Orientation au sujet du programme
Premières impressions

Présenter un aperçu du processus du programme;
vérifier l'état de préparation des collectivités

Décision de mettre le programme
en œuvre

Nommer un coordonnateur local

Guider le coordonnateur et fournir des guides ainsi
que des questionnaires à l'équipe visiteuse

Trouver une collectivité à visiter

Déterminer quels sont les partenaires d'échange
appropriés et confirmer leur intérêt ainsi que leur
capacité

Entente entre les
collectivités

Fournir un modèle de cadre de référence qui
devra être signé par les deux collectivités

Recruter et guider les membres de l'équipe
visiteuse bénévoles (entre six et dix personnes)

Aider le coordonnateur pour la formation de
l'équipe de bénévoles, au besoin

Préparation avant la visite : dates, logistique,
matériel, examen du questionnaire

Visite : voyage dans la collectivité à
évaluer et évaluation

L'équipe visiteuse prépare un rapport et un
diaporama avec l'aide du coordonnateur local.

Fournir aux équipes de l'encadrement, des
échantillons de rapports et de diaporamas ainsi
que des modèles électroniques

Le coordonnateur et un ou deux membres de
l'équipe se rendent dans la collectivité visitée afin
de présenter le rapport.

La collectivité reçoit le rapport de l'équipe
visiteuse.

Assister à la présentation du rapport et aider à
élaborer le plan d'action, au besoin

Plan d'action

Évaluation

Fournir les formulaires d'évaluation et effectuer un
suivi auprès de la collectivité de trois à six mois
après l'échange